

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GÉNÉRAL

A/36/804
8 décembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session
Points 50 et 100 de l'ordre du jour

CONFERENCE MONDIALE DU DESARMEMENT

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1982-1983

Incidences administratives et financières du projet de résolution
recommandé par la Première Commission (A/36/751, par. 8)

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Mario MARTORELL (Pérou)

1. A sa 67ème séance, le 8 décembre 1981, la Cinquième Commission, conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, a examiné l'état, présenté par le Secrétaire général (A/C.5/36/71), des incidences administratives et financières du projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 8 de son rapport (A/36/751). Les observations faites par le Comité des conférences conformément à la résolution 35/10 A de l'Assemblée générale sont contenues dans le document A/C.5/36/71/Add.1. Les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ont été présentées oralement par son Président.

2. Les recommandations et observations faites à la Cinquième Commission au cours de la séance sur ce point sont considérées dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/36/71/Add.1).

DECISION DE LA CINQUIEME COMMISSION

3. La Cinquième Commission a décidé, sans procéder à un vote, d'informer l'Assemblée générale qu'au cas où elle adopterait le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 8 de son rapport (A/36/751), il faudrait prévoir pour les services de conférence des dépenses supplémentaires n'excédant pas 449 600 dollars, dont il serait tenu compte dans l'état récapitulatif du coût total des services de conférence pour 1982, qui sera présenté ultérieurement à l'Assemblée générale durant la présente session.
